

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

1/ Présentation du cabinet

BHM CAPITAL, SAS au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris sous le numéro 832169650, code NAF 6619B, est un cabinet d'expertise en investissement. Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 17006697 (www.orias.fr).

BHM CAPITAL est habilité pour exercer les activités suivantes :

- **Conseil en investissements financiers (CIF)**,
- **Courtier d'assurances ou de réassurances (COA)**.

Les coordonnées de notre société sont :

BHM CAPITAL

15 rue Faraday 75 017 Paris

www.bhmcapital.com - Mail : contact@bhmcapital.com

Tel : (+33)1 73 03 98 98

Toutes ces communications peuvent être utilisées pour obtenir, sur simple demande, une information réputée disponible auprès **BHM CAPITAL**.

2/ Présentation des services

Le conseil en investissements financiers

Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

BHM CAPITAL est indépendant sur un plan capitalistique. Il vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos process internes, les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique.

Toutefois, en tant que CIF, **BHM CAPITAL** est susceptible de fournir des conseils en investissement de nature non indépendante.

A ce titre, notre conseil repose sur une analyse restreinte des instruments ou services financiers disponibles sur le marché, et se limiter aux instruments ou services des entités partenaires. Enfin, notre mode de rémunération repose sur la perception de rétrocession de la part de nos partenaires.

La prise en compte des facteurs de durabilité dans la sélection des instruments financiers peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie et au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

L'intermédiation en assurance - Courtier

Le Conseiller, agissant au nom et pour le compte du Client, est chargé d'identifier l'assureur ainsi que le(s) contrat(s) d'assurance correspondant à vos besoins et objectifs, ainsi que d'assurer son rôle d'intermédiaire entre le client et l'assureur, dans le cadre du conseil, de la souscription.

Au titre de notre prestation de courtier en assurance, notre préconisation est fournie sur la base d'un conseil approprié.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

3/ Garantie financière et responsabilité civile professionnelle

Assurance : AIG Europe S.A., Succursale pour la France Tour CB21-16 place de l'Iris 92400 Courbevoie. N° police : 2 401.395 / - OC100000599

Garantie	
Garanties financières	Montants de garantie
CIF	Non applicable
IAS	Non autorisé
Resp. dirigeants	150 000 € par périodique d'assurance

Responsabilité civile professionnelle		
Activités assurées	Montants de garantie	
	Par sinistre	Par année d'assurance
CIF	300 000 €	600 000 €
IAS	1 500 000 €	2 000 000 €
Conseil		

4/ Partenaires

Assurances	Partenaires financiers
Axa, SwissLife,	KMC Finance, Lombard International, Absolute Capital, Club Funding, Irbis, Leonteq Securities, OCP Club, Tylia Invest

Banques	Autres
Crédit Agricole, CIC, Société Generale Paris	Accesfi

5/ Politique de traitement des réclamations

En cas de réclamation ou de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable selon la procédure ci-après détaillée.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement au cabinet :

- par courrier à l'attention du dirigeant du cabinet, ou auprès de votre interlocuteur habituel : 15 rue Faraday, 75 017 Paris
- par courriel : contact@bhmcapital.com

BHM CAPITAL mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais. En tout état de cause, le cabinet accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de son envoi, sauf si une réponse peut être apportée dans ce délai.

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de 2 mois à compter de son envoi, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si toutefois la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le client, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel au Médiateur suivant :

Médiateur compétent pour les entreprises :

- **Médiateur de l'ANACOFI**
92 rue d'Amsterdam
75 009 Paris

Médiateur compétent pour les particuliers/consommateur :

Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF

- **Médiateur de l'AMF**
Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02
Par courrier électronique : Formulaire de demande de médiation et charte de la médiation disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

Pour un différend dans le cadre des activités d'assurance

- **La Médiation de l'Assurance**
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

6/ Autorités de contrôle

Pour l'activité de Conseiller en Investissement Financier :

- **AMF**
Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse
75 082 PARIS Cedex 02

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance :

- **ACPR**
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
4 Place de Budapest
CS 92459,
75436 Paris

7/ Rémunérations

Prestation de conseil non-indépendant (CIF)

Au titre de son activité de conseil non indépendant, **BHM CAPITAL** perçoit des honoraires correspondant, soit à un pourcentage calculé sur le montant souscrit soit à un pourcentage des gains réalisés, ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers, à la condition d'en informer le client, d'améliorer la qualité de notre service et d'agir au mieux des intérêts du client.

Prestation d'intermédiation en assurance (courtier)

BHM CAPITAL peut être amené à percevoir une rémunération sous forme d'honoraires et/ou de commissions ou rétrocommission par les établissements partenaires des produits auxquels vous aurez souscrits.

8/ Politique de traitement des données personnelles

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par **BHM CAPITAL** en qualité de responsable de traitement.

BHM CAPITAL s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre **BHM CAPITAL** et son client, à préserver la sécurité et intégralité, à ne communiquer ces informations aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige ; et pendant un délai de trois (3) ans pour les prospectus qui n'a pas répondu à une sollicitation pendant ce délai.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à notre adresse postale ou par email (contact@bhmcapital.com).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés).

9/ Mode de communication et mise à jour des informations

BHM CAPITAL est amené à communiquer avec le client et fait ainsi parvenir les mises à jour de ces différentes informations par courrier postal, courriel, téléphone, ou organisation d'entretiens physique.

Le client :

Fait à _____ le _____

Signature :

BHM CAPITAL

15 rue Faraday, 75 017 Paris | T. (+33)1 73 03 98 98 | contact@bhmcapital.com | www.bhmcapital.com

SAS au capital social de 10 000 € - n°832169650 au RCS de Paris – Siège social au 15 rue Faraday, 75017 Paris. Enregistré à l'ORIAS sous le n°17006697 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance ; Conseiller en investissements financiers adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés.